

PROJETS
AUTONOMIE
ORGANISATION
EMPLOI
DIPLOME
REUSSITE
TECHNICITE
PEDAGOGIE
APPRENTISSAGE
DECOUVERTE
CONNAISSANCES
EXPERIENCE
ENCADREMENT
COLLABORATIONS
ENTREPRISE
EXIGENCE

OBJECTIFS

PARTAGE
MISSIONS
FORMATION
RIGUEUR
ENSEIGNEMENT
SAVOIRS
ALTERNANCE
INSERTION
PROFESSIONNALISME



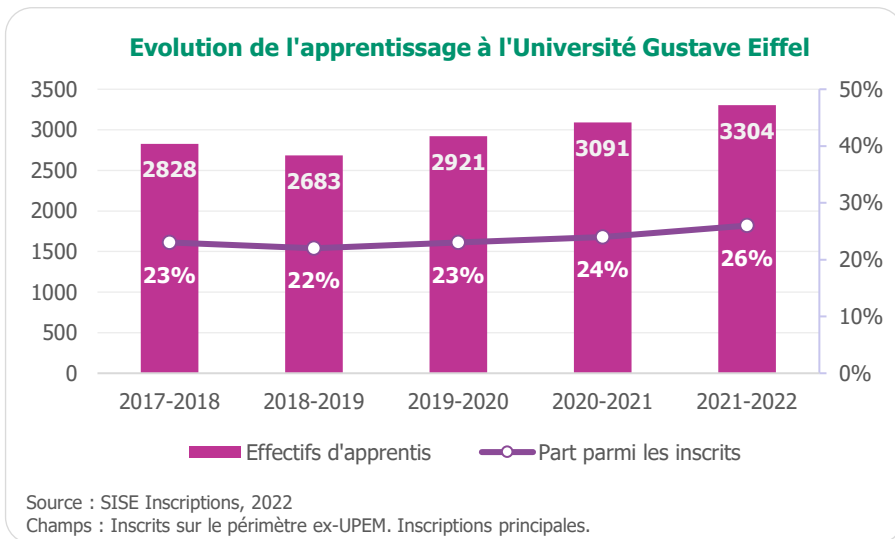
Université
Gustave Eiffel

Tableau de bord Apprentissage 2022

SOMMAIRE

1. Les apprentis à l'Université Gustave Eiffel
2. BUT et DUT : inscription et satisfaction
3. BUT et DUT : réussite et poursuite d'études
4. Licence professionnelle : inscription et satisfaction
5. Licence professionnelle : réussite, poursuite d'études et insertion professionnelle
6. Master : inscription et satisfaction
7. Master : réussite, poursuite d'études et insertion professionnelle
8. Ingénieurs de l'ESIPE : satisfaction, réussite et insertion
9. Définitions

26 % des inscrits à l'Université Gustave Eiffel sont apprentis



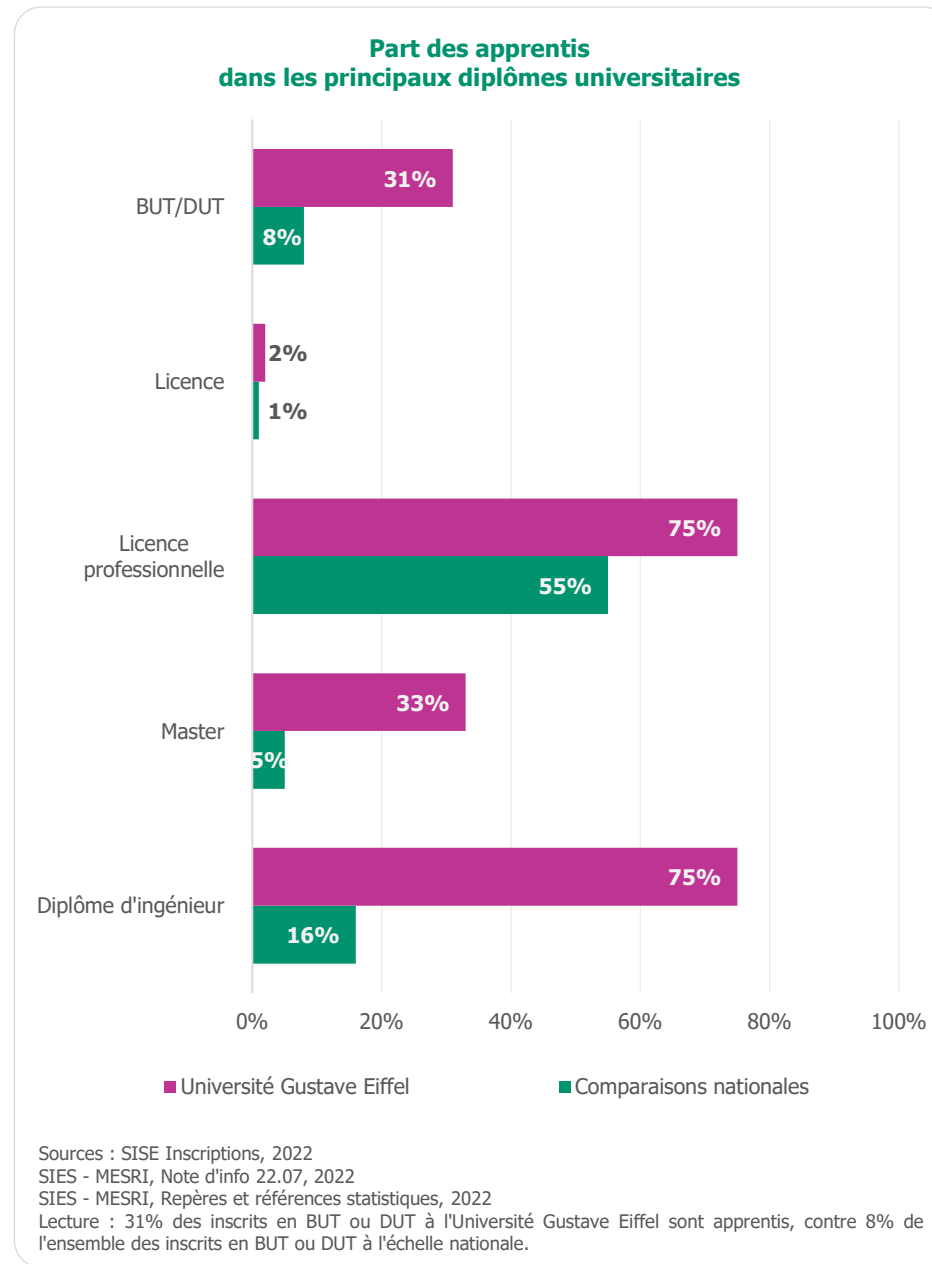
À la rentrée 2021, l'Université Gustave Eiffel accueille plus de 3 300 apprentis parmi ses inscrits ; un chiffre en hausse depuis 5 ans (+ 17 %). D'ailleurs, la croissance des effectifs d'apprentis est plus forte que celle des inscrits (+ 6 %).

Ainsi, un quart des inscrits à l'Université Gustave Eiffel poursuivent leurs études dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (contre un inscrit sur huit à l'échelle nationale comme à celle de l'académie).

Au sein de l'université, l'apprentissage est particulièrement développé en licence professionnelle et en diplôme d'ingénieur*, formations au sein desquelles les trois quarts des inscrits sont apprentis. En effet, en diplôme d'ingénieur*, trois filières sur quatre se préparent exclusivement en apprentissage.

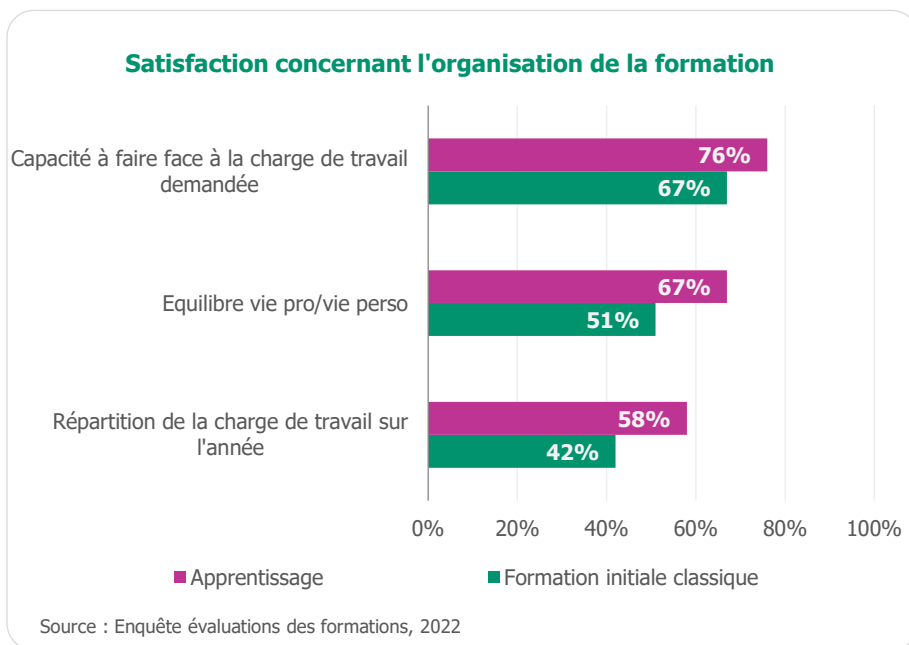
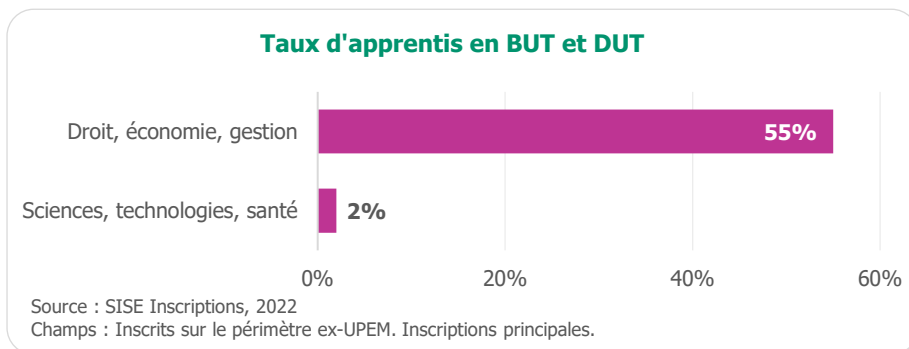
En licence, les formations sont ouvertes à l'apprentissage uniquement en troisième année (9 % des effectifs) et surtout dans le domaine Droit, économie, gestion (21 %) même s'il est possible aussi dans les autres domaines de formation.

* les chiffres relatifs aux diplômes d'ingénieurs concernent les étudiants de l'ESIPE uniquement.



31 % des inscrits sont apprentis

En BUT et DUT, environ un tiers des inscrits suivent leurs études sous le régime de l'apprentissage. Toutefois, l'apprentissage est très peu développé dans les formations du domaine Sciences, technologies, santé alors qu'en Droit, économie, gestion, plus de la moitié des inscrits préparent leur diplôme en apprentissage.

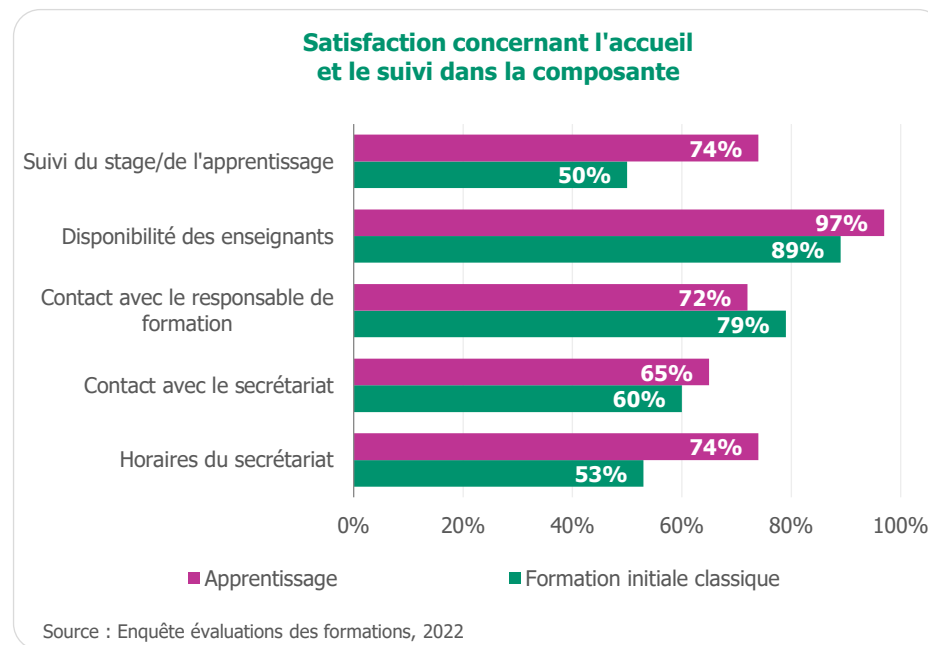


77 % des apprentis sont satisfaits de leur formation
soit dans la même mesure que les inscrits en formation initiale classique.

Globalement, les inscrits en BUT/DUT sont satisfaits de leur formation, de l'organisation de la formation comme des contacts avec les équipes pédagogiques. Néanmoins, la satisfaction des apprentis est plus élevée dans les DUT relevant du domaine Droit, économie, gestion et sur quasiment tous les aspects de la formation.

Toutefois, en deuxième année de DUT, la répartition de la charge de travail sur l'année semble problématique, en particulier pour les apprentis : seul un tiers d'entre eux en est satisfait (contre 44 % des inscrits en formation initiale classique).

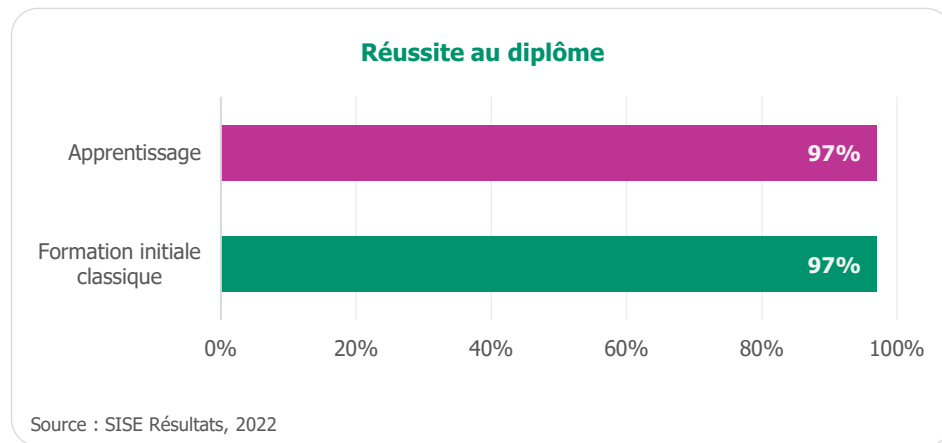
De plus, en première année de BUT, les apprentis sont peu satisfaits de leur niveau d'information sur « l'après-formation » : ils s'estiment moins bien informés que les inscrits en formation initiale classique sur les possibilités de poursuites d'études ainsi que sur les débouchés professionnels de leur formation.



97 % des apprentis obtiennent leur diplôme

soit dans la même mesure que les étudiants en formation initiale classique.

La réussite en deuxième année de DUT est très élevée : quasiment tous les apprentis obtiennent leur diplôme, à l'instar des étudiants de formation initiale classique.

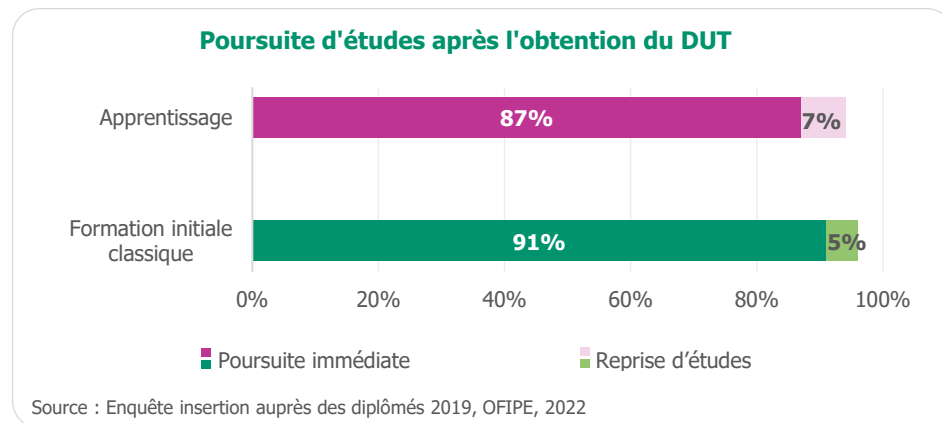


94 % des apprentis poursuivent leurs études après l'obtention de leur DUT

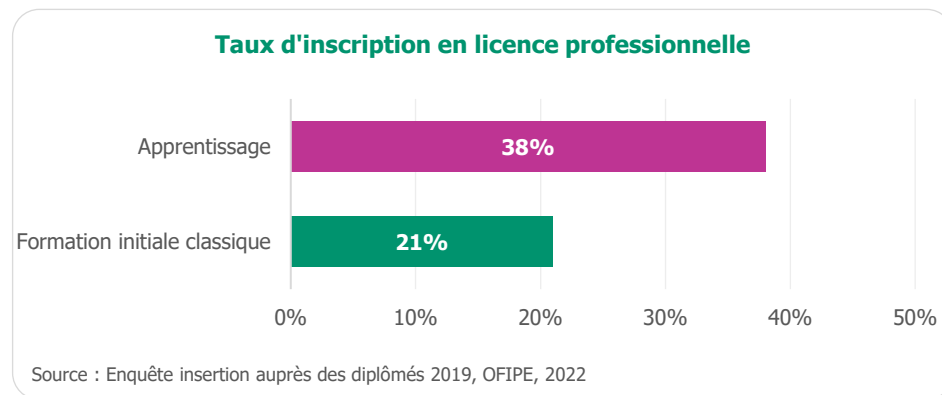
soit dans la même mesure que les étudiants en formation initiale classique.

Après l'obtention d'un DUT, moins de 10 % des diplômés entrent dans la vie active. En effet, la grande majorité des apprentis, comme les autres étudiants de formation initiale, poursuivent leurs études.

En revanche, ils prolongent plus fréquemment leur formation par une licence professionnelle.

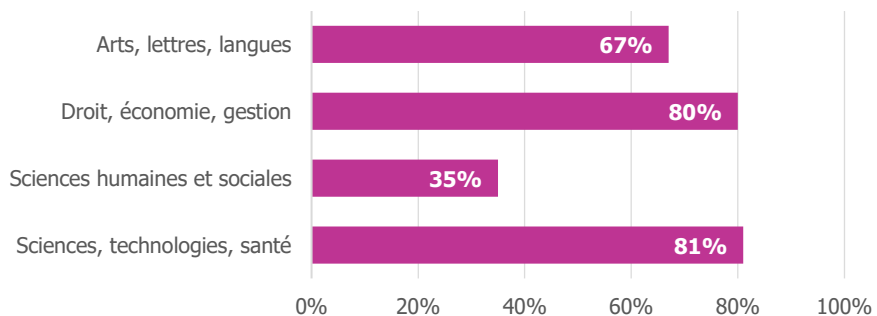


Taux d'inscription en licence professionnelle



75 % des inscrits sont apprentis

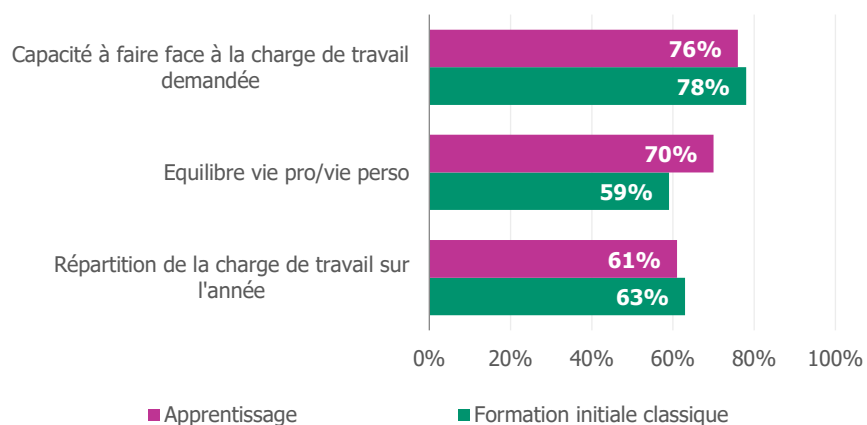
Taux d'apprentis en licence professionnelle



Source : SISE Inscriptions, 2022
Champs : Inscrits sur le périmètre ex-UPEM. Inscriptions principales.

Les apprentis sont particulièrement nombreux dans les domaines Droit, économie, gestion et Sciences, technologies, santé (huit sur dix). Dans les autres domaines, les profils d'étudiants sont plus hétérogènes (apprentissage, formation initiale classique, formation continue).

Satisfaction concernant l'organisation de la formation



Source : Enquête évaluations des formations, 2022



75 % des apprentis sont satisfaits de leur formation

contre 60% des inscrits en formation initiale classique.

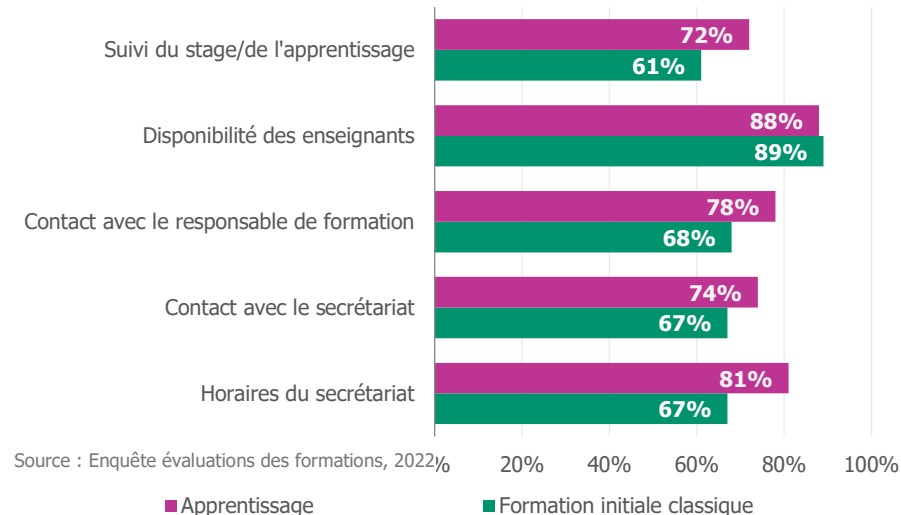
Globalement les apprentis inscrits en licence professionnelle sont satisfaits de leur formation.

Dans la même mesure que les étudiants en formation initiale classique, ils estiment son organisation satisfaisante et arrivent pour une large majorité à faire face à la charge de travail demandée.

Néanmoins, si la satisfaction des apprentis est élevée dans les licences professionnelles relevant du domaine des Sciences, technologies, santé, celle-ci est moindre en Sciences humaines et sociales.

Comparativement aux étudiants en formation initiale classique, les apprentis sont plus souvent satisfaits de l'encadrement dont ils bénéficient à l'université. En effet, plus fréquemment que les autres, ils apprécient les contacts avec les équipes enseignantes et administratives. En outre, plus de sept sur dix sont satisfaits de l'accompagnement reçu pendant l'apprentissage (contre six sur dix pour les stages).

Satisfaction concernant l'accueil et le suivi dans la composante



Source : Enquête évaluations des formations, 2022

92 % des apprentis obtiennent leur diplôme contre 80 % des étudiants en formation initiale classique.

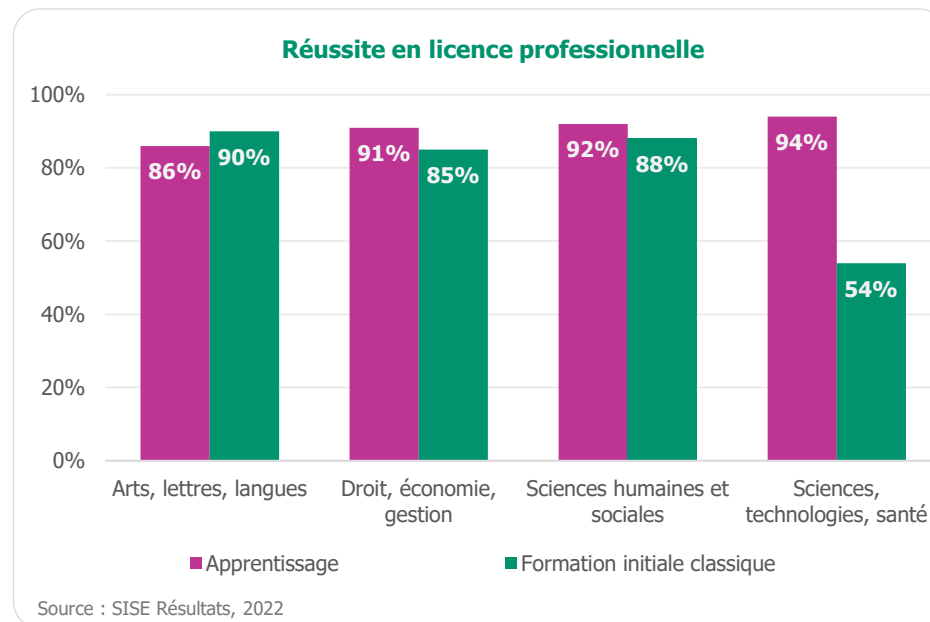
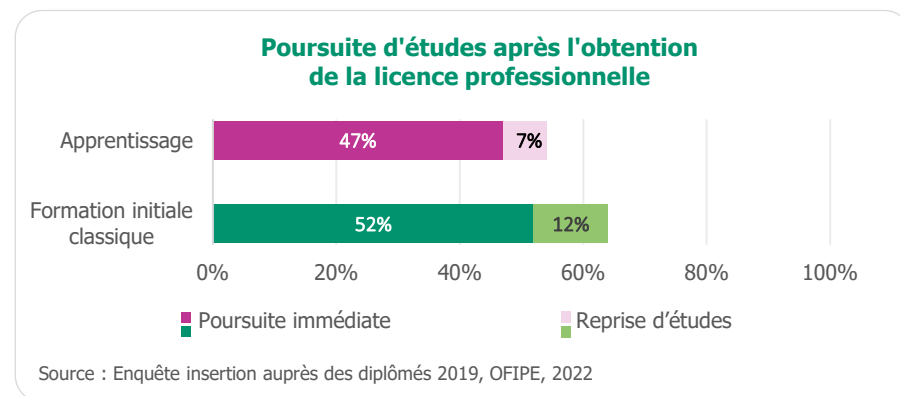
Dans la plupart des domaines de formation, la réussite des apprentis est plus élevée que celle des étudiants de formation initiale classique.

Toutefois, la faiblesse des effectifs dans certains domaines de formation invite à la prudence. Ainsi, la différence observée en Arts, lettres, langues n'est pas significative d'une moindre réussite des apprentis.

43 % des apprentis ont été recrutés dans la structure de leur apprentissage contre 26 % des stagiaires de formation initiale classique.

Les apprentis s'insèrent plus facilement que les diplômés en formation initiale classique : ils sont moins souvent au chômage et accèdent à l'emploi plus rapidement. En effet, ils sont plus souvent recrutés dans leur entreprise de formation. De surcroît, leurs conditions d'emploi sont meilleures, et ce dès l'embauche. Autre signe d'une meilleure insertion : ils considèrent plus souvent que leur emploi est en adéquation avec leur niveau d'études et leur domaine de formation.

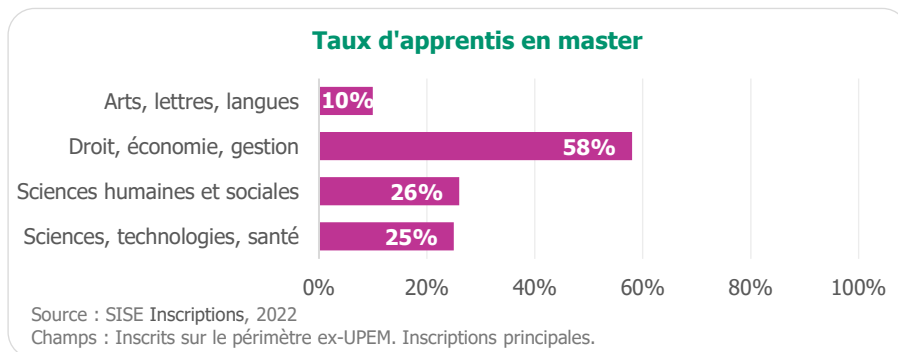
Les apprentis poursuivent moins leurs études que les étudiants en formation initiale classique. Cependant, la poursuite d'études des apprentis s'effectue principalement en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (90 % contre 55 % pour les étudiants de formation initiale classique).



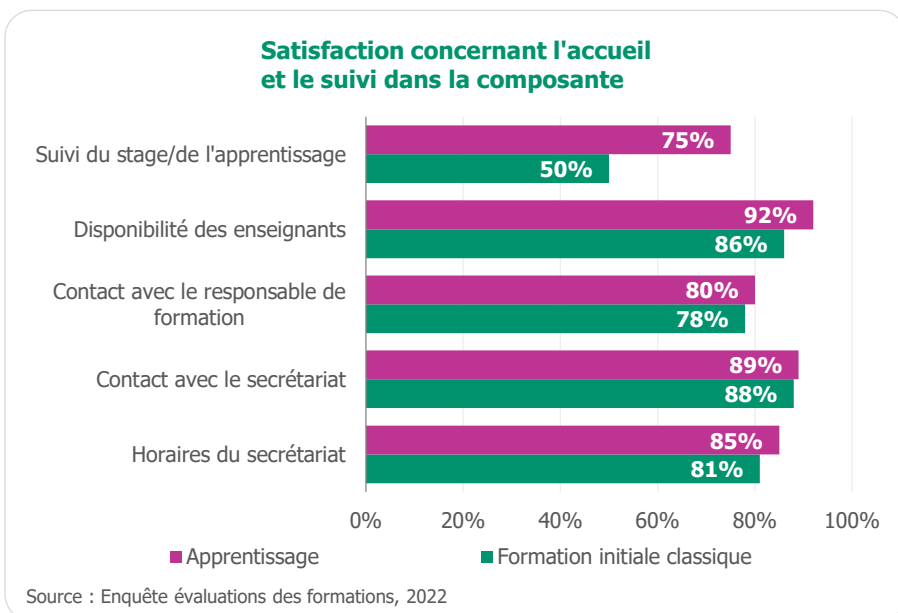
Insertion professionnelle	Diplômés en apprentissage	Diplômés en formation initiale classique
Effectif diplômés	959	239
Temps d'accès à l'emploi	3,0 mois	4,5 mois
Salaire moyen à l'embauche	1 681 €	1 624 €
Situation à 18 mois :		
Taux de chômage	9 %	18 %
Taux d'emploi stable	75 %	54 %
Situation à 30 mois :		
Taux de chômage	7 %	19 %
Taux d'emploi stable	79 %	70 %
Part des PCS cadre	23 %	13 %
Part des PCS profession intermédiaire	61 %	64 %
Salaire moyen à 30 mois	2 085 €	1 871 €

Source : Enquête insertion des diplômés 2019, OFIPE, 2022

33 % des inscrits sont apprentis

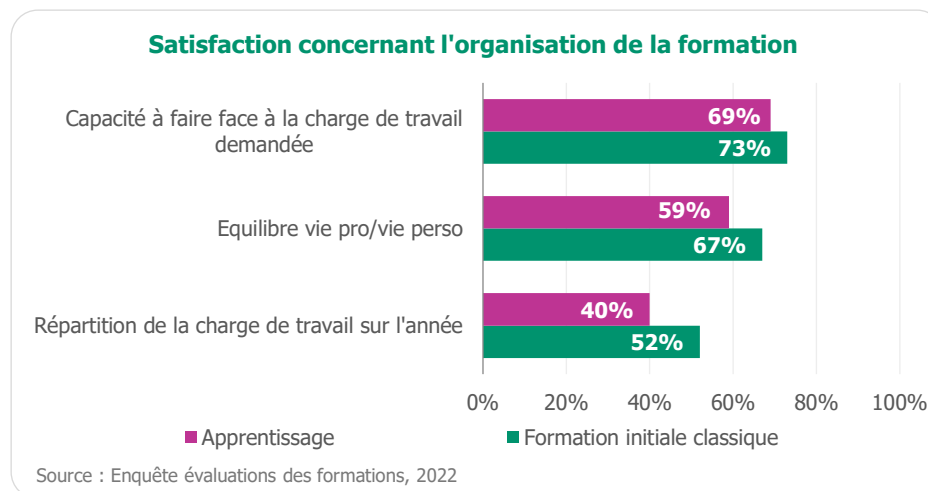


L'Université accueille proportionnellement autant d'apprentis en première année de master qu'en deuxième année. On dénombre peu d'apprentis en Arts, lettres et langues, néanmoins, l'apprentissage y est plus développé en deuxième année (16 %) qu'en première année (5 %), sans atteindre pour autant les niveaux des autres domaines de formation. En effet, l'apprentissage est particulièrement développé en Droits, économie gestion, surtout en première année (68 %).



79 % des apprentis sont satisfaits de leur formation
contre 73% des inscrits en formation initiale classique.

La plus forte satisfaction des apprentis par rapport aux étudiants en formation initiale classique est surtout vraie en première année de master (73 % contre 63 %). Ainsi, les apprentis de première année de master sont particulièrement satisfaits de l'accompagnement reçu pendant l'apprentissage et se considèrent mieux informés sur les débouchés de leur formation que leurs camarades en formation initiale classique. Néanmoins, et comme pour les non apprentis, leur satisfaction concernant la répartition de la charge de travail est moindre, tant sur la semaine que sur l'année. Seul élément distinctif : les apprentis estiment parvenir plus souvent à faire face à ces contraintes que les non apprentis. En deuxième année de master, la satisfaction des apprentis concernant l'organisation de la formation est moindre que pour les étudiants en formation initiale classique. Ainsi, les apprentis sont particulièrement critiques envers le rythme de travail attendu. En effet, seuls quatre sur dix sont satisfaits de la répartition de la charge de travail sur l'année et celle-ci impacte souvent, d'après eux, l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle. Les apprentis de master sont très satisfaits de l'accueil et du suivi par les équipes administratives et pédagogiques de l'université. Globalement, leur satisfaction est plus élevée que celle des étudiants en formation initiale classique, sauf en Sciences humaines et sociales.



95 % des apprentis obtiennent leur diplôme

contre 77 % des étudiants en formation initiale classique.

En deuxième année de master, les apprentis obtiennent plus fréquemment leur diplôme que les étudiants sous statut scolaire, et ce dans tous les domaines de formation.

38 % des apprentis ont été recrutés dans la structure de leur apprentissage,

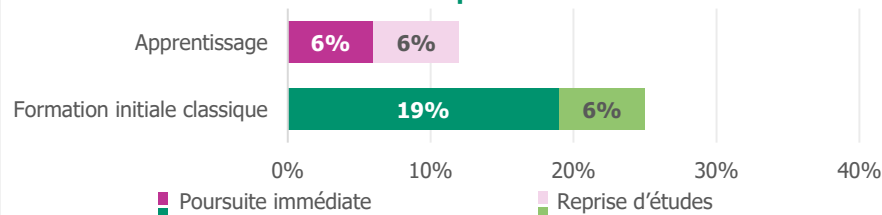
contre 37 % des stagiaires de formation initiale classique.

Après l'obtention du master, les apprentis et stagiaires de formation initiale classique ont été recrutés dans la même mesure au sein de la structure qui les a accueillis pendant le master. Tous accèdent à l'emploi en un peu plus de 4 mois en moyenne. Pourtant, les apprentis connaissent des conditions d'emplois plus favorables que les diplômés de formation initiale classique, 18 mois comme 30 mois après l'obtention du master. De surcroît, ils ont été moins impactés par la crise sanitaire que les étudiants en formation initiale classique. En effet, les embauches sur des emplois stables sont en hausse après les contrats d'apprentissage.

Une minorité des apprentis pendant le master ont prolongé leur parcours de formation immédiatement après l'obtention de leur diplôme, toutefois, c'est un peu plus souvent le cas des apprentis du domaine Sciences humaines et sociales. Quelques étudiants reprennent leurs études après une interruption après le master, et dans la même mesure que les étudiants en formation initiale classique. En définitive, 12 % des apprentis se sont inscrits dans une formation après le master (contre 25 % des étudiants en formation initiale classique).

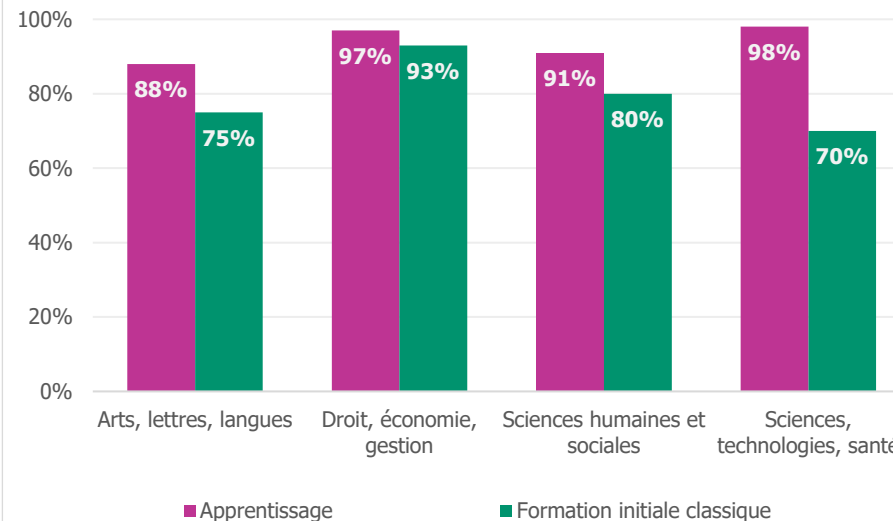
Les diplômés dans lesquels s'engagent les apprentis ne sont pas différents de ceux des étudiants de formation initiale classique. Néanmoins, ils poursuivent plus souvent dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Poursuite d'études après l'obtention du master



Source : Enquête d'insertion auprès des diplômés 2019, OFIPE, 2022
Champ : Diplômés de master en formation initiale

Réussite en master



Source : SISE Résultats, 2022

Insertion professionnelle	Diplômés en apprentissage	Diplômés en formation initiale classique ayant réalisé un stage
Effectifs diplômés	541	636
Temps d'accès à l'emploi	4,0 mois	4,5 mois
Salaires moyens à l'embauche	2 058 €	1 983 €
Situation à 18 mois :		
Taux de chômage	12 %	14 %
Taux d'emploi stable	75 %	67 %
Situation à 30 mois :		
Taux de chômage	7 %	9 %
Taux d'emploi stable	83 %	76 %
Part des PCS cadre	83 %	81 %
Part des PCS profession intermédiaire	16 %	15 %
Salaires moyens à 30 mois	2 455 €	2 374 €

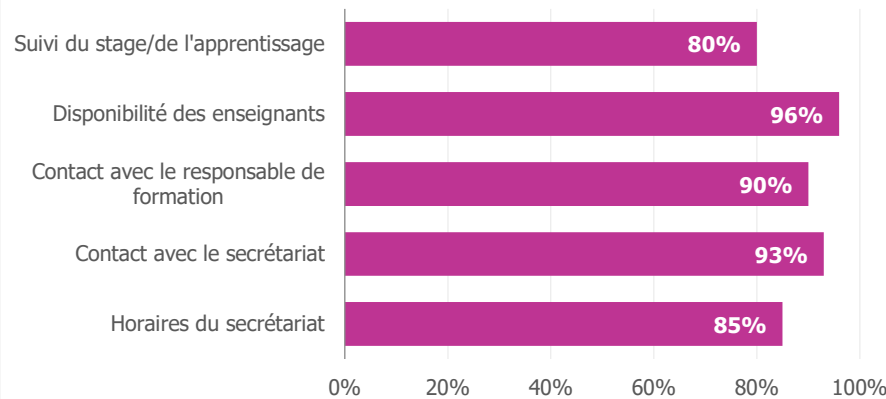
Source : Enquête d'insertion des diplômés 2019, OFIPE, 2022
Champ : Diplômés de master en formation initiale



87 % des apprentis de l'ESIFE sont satisfaits de leur formation.

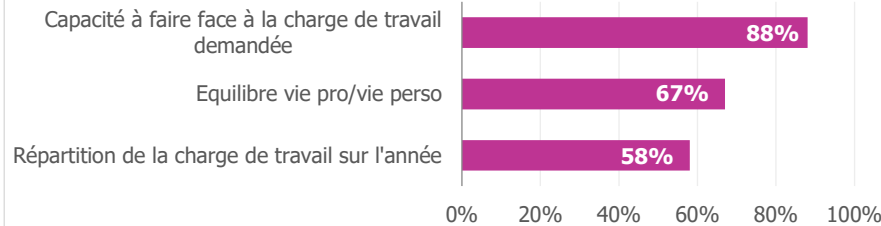
La plupart des apprentis sont satisfaits de leur formation. Ils apprécient particulièrement l'accueil et le suivi par les équipes administratives et pédagogiques de l'université, même si c'est un peu moins le cas dans la dernière année du diplôme. Pour tous, la satisfaction concernant le rythme de travail sur l'année est moindre, toutefois une large majorité estime avoir les capacités pour faire face à la charge de travail demandée.

Satisfaction concernant l'accueil et le suivi dans la composante



Source : Enquête évaluations des formations, 2022

Satisfaction concernant l'organisation de la formation



Source : Enquête évaluations des formations, 2022

90 % des apprentis obtiennent leur diplôme

Neuf apprentis sur dix valident leur diplôme d'ingénieur. Après l'obtention du diplôme, les apprentis connaissent des conditions d'insertion favorables : ils accèdent rapidement à l'emploi et le chômage est faible. Ceci est lié en partie au fait qu'une part non négligeable des apprentis sont recrutés dans la structure de leur apprentissage (41 %). Trente mois après leur sortie de formation, les apprentis occupent pour la plupart des emplois stables et qualifiés.

Insertion professionnelle	Diplômés en apprentissage
Effectifs diplômés	124
Temps d'accès à l'emploi	3,6 mois
Salaire annuel moyen à l'embauche	36 233 €
Situation à 30 mois :	
Taux de chômage	5 %
Taux d'emploi stable	91 %
Part des PCS cadre	96 %
Salaire annuel moyen à 30 mois	39 545 €

Source : Enquête d'insertion des diplômés 2019, OFIPE, 2022
Champ : Diplômés des formations d'ingénieur de l'ESIFE en apprentissage

Parcours et réussite

Taux d'apprentis

Part des inscrits en contrat d'apprentissage parmi l'ensemble des inscrits.

Taux de réussite au diplôme

Part des diplômés parmi les inscrits en dernière année du diplôme.

Taux de satisfaction

L'avis des étudiants a été recueilli par enquête sur une série d'items concernant leur formation et leur environnement d'études. Le taux de satisfaction correspond à la part d'étudiants s'étant positionnés sur les trois modalités positives d'une échelle en 6 points.

Poursuite d'études

Taux de poursuite d'études

Part des diplômés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention du diplôme.

Taux de reprise d'études

Part des diplômés inscrits dans une formation après une ou deux années d'interruption d'études.

Insertion professionnelle

Taux de recrutés dans la structure de formation

Part des diplômés recrutés dans leur entreprise de formation (*i.e.* entreprise où ils ont effectué leur apprentissage / leur stage) parmi les diplômés n'ayant pas poursuivi d'études dans la continuité de leur diplôme.

Temps d'accès à l'emploi

Durée moyenne entre l'obtention du diplôme et la date d'entrée dans le premier emploi. Les étudiants ayant poursuivi leurs études l'année suivant l'obtention du diplôme sont exclus du calcul.

Salaire moyen à l'embauche

Salaire net mensuel à l'embauche pour les salariés en France, à temps complet, en euros.

Taux de chômage

Part des actifs en recherche d'emploi au moment de l'enquête.

Taux d'emploi stable :

Part des emplois stables (CDI + fonctionnaire) parmi les diplômés en emploi.

Part des PCS cadre et part des PCS profession intermédiaire

Part des emplois de niveau cadre et profession intellectuelle supérieure et profession intermédiaire parmi les diplômés en emploi. Les emplois sont classés selon la nomenclature des Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'INSEE.



OBSERVATOIRE DES FORMATIONS,
DES INSERTIONS PROFESSIONNELLES, ÉVALUATIONS

ofipe@univ-eiffel.fr

<https://ofipe.univ-gustave-eiffel.fr>